



# Union Sportive Municipale des Clayes Sous Bois

## Bulletin d'adhésion Club saison 2018/2019

### Section Cyclisme

#### Club U.S.M.C

Première inscription  Renouvellement  Déjà inscrit dans une autre section

#### Section Cyclisme

Adhésion  Réadhésion

Sous-section : VTT  ROUTE  ECOLE

Type d'activité : COMPETITION  RANDONNEE

Affiliation<sup>1</sup> : UFOLEP<sup>2</sup>  F.S.G.T.<sup>3</sup>

Nom :  Prénom :

Date de naissance :  Sexe :  M  F

Lieu de naissance :

Nom du représentant légal signataire (si adhérent mineur) :

Adresse :

Code postal :  Ville :

☎ Domicile :  Portable :  Autre :

@mail :

N° permis de conduire :  délivré le :

par :

#### Personne(s) à prévenir en cas d'urgence

Nom / Prénom :  Tél. :

Nom / Prénom :  Tél. :

#### Publication d'image personnelle

J'autorise le Club à me prendre en photos et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication sur tous les supports de communication et les réseaux sociaux du Club et de ses sections  OUI  NON

1 Cocher les 2 cases pour la double affiliation

2 Licence UFOLEP obligatoire pour les 16 ans et moins

3 Licence FSGT possible pour les cadets (15/16 ans) souhaitant une double affiliation (en sus de la licence UFOLEP obligatoire)



**Pour les nouveaux adhérents**

Je déclare :

Ne jamais avoir possédé de licence F.F.C., F.S.G.T. ou UFOLEP

Avoir possédé une licence F.F.C.

Année :  Comité :

Club :  Catégorie :

Avoir possédé une licence F.S.G.T.

Année :  Comité :

Club :  Catégorie :

Avoir possédé une licence UFOLEP

Année :  Comité :

Club :  Catégorie :

**Assurances complémentaires**

Je reconnais avoir été informé(e) des garanties de base proposées avec la licence UFOLEP (dont la notice d'information m'a été remise) et des possibilités de souscription de garanties forfaitaires complémentaires.

Je souhaite bénéficier des garanties de base

J'atteste souscrire en outre en extension, l'option :  1  2  3

**Montant à régler pour la saison 2018/2019**  € **dont**  € **pour la cotisation Club.**

**A retenir**

1. L'adhésion au Club implique l'approbation des Statuts du Club et des Règlements Intérieurs en vigueur, consultables au Siège ou auprès des responsables de chaque section (pour la section Cyclisme, le règlement est disponible également sur le site [www.labicyclaise.com](http://www.labicyclaise.com)).
2. L'adhésion n'est effective qu'après (i) avoir complété et signé l'attestation prévue en page 5 du présent bulletin d'adhésion ou avoir présenté un certificat médical obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et (ii) s'être acquitté du règlement de la cotisation annuelle.
3. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par la commission de discipline.
4. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
5. Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
6. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.



### Informatique et Libertés

L'Association USMC est habilitée à vous demander les informations nécessaires pour permettre votre adhésion (article 6.1.b du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données).

Ces informations seront utilisées pour la gestion administrative des membres, organiser et vous faire part d'évènements liés à son activité ou promouvoir ses missions.

Elles seront uniquement communiquées aux partenaires ou organismes qui ont besoin d'y avoir accès pour la réalisation de ces opérations.

Elles seront conservées jusqu'à 1 an après la fin de votre adhésion. Pour les photographies ou vidéos de votre personne que vous avez autorisées, cette durée est de 3 ans après l'évènement associatif durant lequel elles ont été réalisées.

Vous disposez des droits de demander l'accès à vos données, leur rectification en cas d'erreur, d'en limiter l'utilisation, d'en obtenir leur effacement ou leur portabilité, sous réserve de respecter les conditions prévues pour ces droits (articles 15 à 20 du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données). Vous pouvez exercer ces droits auprès de l'Association en adressant un courriel à [contact@umsc-78.org](mailto:contact@umsc-78.org) ou une demande écrite au siège social de l'Association. En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Je souhaite être destinataire des communications et des offres proposées par les partenaires du Club.

**Je m'engage sur l'honneur à respecter statuts, le règlement intérieur du Club, celui de la section ainsi que les règles établies par la Fédération.**

**Conformément au vote du Comité Directeur USMC du 26 mars 2015 en application de l'Article 6 des statuts, l'adhésion sera valide jusqu'au 30 septembre 2019.**

Fait à :  le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » (pour les mineurs, signature également du représentant légal)

---

### Cadre réservé au bureau

Cotisation réglée le :

Paiement :  Comptant  2 fois

Mode de paiement	Montant	Date d'encaissement
Espèces		
Chèques Vacances		
Coupons Sport		
Chèque 1		
Chèque 2		
CAF		
Virement		



**Autorisation parentale (si adhérent mineur)**

Je soussigné(e)  (représentant légal)

- Autorise l'adhérent dont je suis le représentant légal à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité :  OUI  NON

Dans tous les cas, nous ne pouvons pas assurer la surveillance des enfants après 16h15.

- Autorise l'adhérent dont je suis le représentant légal à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par l'activité sportive ou extra-sportive du Club au cours de la saison  OUI  NON

J'ai bien pris note que les déplacements sont assurés par des parents bénévoles et que ni leur responsabilité, ni celle du Club n'est engagée pendant le temps du transport.

- En cas d'accident, autorise l'animateur à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'hospitalisation de l'adhérent dont je suis le représentant légal :  OUI  NON

- Autorise le Club à prendre des photos et à filmer l'adhérent dont je suis le représentant légal à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels il/elle participe et autorise leur publication sur tous les supports de communication et les réseaux sociaux du Club et de ses sections :  OUI  NON

Précisions complémentaires (facultatif) :

**A retenir**

1. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans la présente autorisation parentale complétée et signée.
2. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
3. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par courriel ou SMS, sauf cas de force majeure.
4. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou représentant légal.

**Point de rendez-vous Ecole de vélo : stade CARILLON à 13h45 (fin de séance à 16h00)**

Je m'engage sur l'honneur à respecter ou à faire respecter par le mineur, membre actif, dont j'ai la responsabilité, les statuts, le règlement intérieur du Club, celui de la section ainsi que les règles établies par la Fédération.

Fait à :  le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



# Union Sportive Municipale des Clayes Sous Bois

## Bulletin d'adhésion Club saison 2018/2019

### Section Cyclisme

#### Attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-SPORT » (CERFA N°15699\*01)

(à remplir par le licencié demandant le renouvellement de sa licence ou son représentant légal)

Je soussigné(e) :  (Nom et prénom)

Numéro de Licence :

Club :

Section :

Demeurant :

Atteste sur l'honneur :

- Avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme, en compétition, il y a moins de trois ans,
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat,
- Avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé « QS -SPORT » dont le contenu est précisé à l'Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à :  le :

Signature :



## Union Sportive Municipale des Clayes Sous Bois

### Bulletin d'adhésion Club saison 2018/2019

#### Section Cyclisme

A noter, la cotisation Club (U.S.M.C) de 5 € est incluse dans les tarifs présentés ci-après.

#### **COTISATION UFOLEP (assurance de base comprise) :**

- ENFANTS 6 à 10 ans (2013/2009) : 84 €
- JEUNES<sup>4</sup> 11 à 16 ans (2008/2003) : 94 €
- ADULTES (randonnée) : 114 €
- ADULTES (compétition) : 149 €

#### **COTISATION FSGT<sup>5</sup> (assurance de base comprise) :**

- JEUNES (2002/2001) : 79 €
- ADULTES (randonnée) : 99 €
- ADULTES (compétition) : 99 €

#### **COTISATION DOUBLE AFFILIATION UFOLEP + FSGT<sup>5</sup> (assurance de base comprise) :**

- JEUNES (2004/2001) : 122 €
- JEUNES (randonnée) - (2004/2001) : 142 €
- JEUNES (compétition) - (2004/2001) : 177 €
- ADULTES (randonnée) : 148 €
- ADULTES (compétition) : 183 €

#### **Possibilité de paiement échelonné en 2 fois avec un minimum de 40 € à la prise de licence**

Si plusieurs inscriptions par famille (même foyer fiscal) :

- |           |   |                   |
|-----------|---|-------------------|
| 2         | ⇒ | Réduction de 10 € |
| 3         | ⇒ | Réduction de 25 € |
| 4 et plus | ⇒ | Réduction de 45 € |

4 L'école de vélo intègre les enfants jusqu'à la catégorie minime seconde année (14 ans)

5 Cotisation FSGT pour l'année 2019, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier; Prévoir 17 € de plus pour les nouveaux adhérents qui souhaitent une inscription dès 2018 (4<sup>e</sup> trimestre)



## Union Sportive Municipale des Clays Sous Bois

### Bulletin d'adhésion Club saison 2018/2019

#### Section Cyclisme

#### **Dossier d'inscription :**

- 1 Attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé « QS-Sport » de renouvellement de licence d'une fédération sportive dûment rempli (ce questionnaire permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive) ou certificat médical de moins de 3 mois (sur lequel doit apparaître seulement les contre-indications à la pratique d'un sport)
- 1 Bulletin d'adhésion dûment rempli (signature obligatoire pour les assurances complémentaires)
- 1 Règlement du montant de la cotisation selon les options proposées en page 3 du présent bulletin d'adhésion (chèque à libeller à l'ordre de l'U.S.M.C. CYCLISME)
- 1 Photographie d'identité format 27x32 mm (ou 2 pour une double affiliation)

#### **Pour tous renseignements complémentaires contacter :**

Sabine MERLOT (Responsable des inscriptions)

64 rue du petit bois, 78370 Plaisir

06.59.66.25.88

Jean-Yves CALVO (Responsable de la section)

21 rue Jean Monnet, 78340 Les Clays Sous Bois

06.87.53.17.29

Réunion ouverte à tous le 1er lundi de chaque mois,  
20h30 à la salle Cafétéria du Stade Carillon 78340 Les Clays Sous Bois

Site internet : [www.labicyclaise.com](http://www.labicyclaise.com)

Courriel : [contact@labicyclaise.com](mailto:contact@labicyclaise.com)